

COMMUNIQUÉ

Gilles Quinquenel, président de la Commission « Communications Électroniques » de la FNCCR

La Commission « Communications Électroniques »



Le 6 juillet dernier, le conseil d'administration de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) a nommé un nouveau président pour sa Commission « Communications Électroniques » en la personne de **Gilles QUINQUENEL**.

Membre du Conseil d'administration de la FNCCR depuis le 18 mai 2011, Gilles Quinquenel est Président de Manche Numérique et vice-président du Conseil général de la Manche, en charge du développement du territoire et de la prospective.

La commission « Communications Électroniques » regroupe 46 adhérents composés de syndicats d'électrification et collectivités infradépartementales.

Les commissions thématiques de la FNCCR sont des instances de concertation et d'échanges qui permettent aux adhérents de mettre en commun leurs idées, leurs expériences, leurs projets et de les porter au plus haut niveau, notamment au plan législatif en lien avec le parlement.

A propos de la FNCCR

Organe d'expression collective d'élus responsables de l'organisation de services publics locaux, la FNCCR fait valoir, aux niveaux national et européen, le point de vue de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et des entreprises concessionnaires.

Véritable relais d'opinion de ses collectivités adhérentes, la FNCCR constitue une force de proposition lors de l'élaboration de la législation et de la réglementation applicables aux services publics locaux. Elle agit notamment en faveur de l'évolution du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent ces services publics, afin que celui-ci tienne compte des réalités du terrain.

Créée en 1934, la FNCCR regroupe des collectivités organisatrices des services publics d'énergie, des services publics d'eau et d'assainissement, des services publics de gestion et traitement des déchets.

A propos de Manche Numérique

Depuis 2004, couvrir la totalité du territoire de la Manche en haut débit dans les meilleures conditions concurrentielles constitue une priorité pour Manche Numérique. Conjointement, le développement des usages et services numériques complète l'approche globale d'aménagement numérique du territoire.

Les objectifs initiaux étant atteints, le syndicat mixte entre dans une nouvelle dynamique et œuvre pour le déploiement du très haut débit. L'anticipation et la coordination pour faciliter l'arrivée et le déploiement du très haut débit sont aujourd'hui une priorité dans l'action quotidienne de Manche Numérique.

Contact presse :
Cécile Guillemain
02.33.77.83.80 / 06.07.71.54.61
cecile.guillemain@manchenumerique.fr